Dru

La Révolution Qui Vient

La Révolution qui vient

Enquête sur le Syndicalisme Révolutionnaire

PAR

GASTON DRU



SOMMAIRE

PRIX
15 CENTIMES

ÉDITION

DE

L'ÉCHO DE PARIS

6, PLACE DE L'OPÉRA, 6



LISEZ aussi

LA RÉVOLUTION QUI VIENT

(2me Brochure)

ENQUÊTE

sur

l'Antimilitarisme à Toulon

et sur

la DÉSORGANISATION

de la DÉFENSE NATIONALE

par

HENRI DE NOUSSANNE



1re Brochure : Enquête sur le Syndicalisme révolutionnaire, par Gaston DRU.

2e Brochure : Enquête sur l'Antimilitarisme à Toulon et sur la désorganisation de la Défense nationale, par Henri de NOUSSANNE.

Par unité : *prise dans nos bureaux de* l'Écho de Paris, l'exemplaire

— *adressée à domicile, quel qu'en soit le nombre,* l'exemplaire 0

Par cent exemplaires et jusqu'à mille exemplaires : adressés *groupés* à domicile à *une seule et même adresse*..... le cent 17 »

Par mille exemplaires et jusqu'à dix mille exemplaires : adressés *groupés* à domicile à *une seule et même adresse*, le mille 160 »

Par dix mille exemplaires et au-dessus : adressés *groupés* à domicile à *une seule et même adresse*........ le mille 150 »

LA RÉVOLUTION QUI VIENT



La Conquête ouvrière

DE 1884 A 1902
LES PREMIERS PAS DU SYNDICALISME

Dans l'ardeur fratricide du combat que depuis trente-six ans ils se livrent, soit pour faire triompher leurs théories, soit surtout pour s'approprier la part la plus considérable des dépouilles opimes enlevées en 1789, 1830, 1848, 1870 à la monarchie, à la noblesse et à l'Eglise, les partis bourgeois qui occupent le faîte du pouvoir n'ont pas entendu monter vers eux les pas rapides du peuple.

... Une faction est victorieuse ; elle vient de terrasser son adversaire : enfin, elle va jouir seule de la puissance et des richesses... Mais une main s'abat sur elle, une voix, la même voix plébéienne qui en 1792 apostrophait à la porte de l'Assemblée le député Hua, crie encore : « Baisse la tête, j... f... ! C'est le peuple qui est ton souverain. »



Depuis, en effet, qu'en 1884 la loi a permis aux ouvriers de se syndiquer et, tandis que l'affaire des décorations, le boulangisme, le Panama, l'affaire Dreyfus l'anticléricalisme absorbaient tour à tour l'attention des gouvernants de la République, le prolétariat s'est organisé.

Des syndicats se constituèrent d'abord dans toutes les villes de quelque importance, et se groupant, le plus souvent avec l'appui financier des municipalités, formèrent des Bourses

du Travail, dont la mission était d'étudier les conditions locales du salariat. Puis, ces Bourses s'unirent, elles aussi, dans une organisation centrale qui reçut le nom de Fédération des Bourses du Travail. En même temps, les syndicats de même métier se fédéraient, soit pour toute la France, soit pour de vastes régions et fondaient des fédérations nationales ou régionales ayant pour objet la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles des travailleurs.

Le socialisme parlementaire

Les députés socialistes contribuèrent beaucoup au développement de ces groupements, dont ils se servaient dans un but électoral. Basly, Lamendin et Jaurès pour les mineurs, Guesde, Millerand, Briand, etc., d'autre part, encourageaient des grèves qui, de plus en plus, montraient à l'ouvrier la nécessité de s'unir contre le capital. Ils évitaient cependant de laisser se développer une organisation centrale du parti ouvrier, craignant qu'elle ne leur arrachât un jour la direction lucrative du mouvement et sachant bien que, pour profiter des avantages personnels inhérents, dans la société bourgeoise, à leur rôle d'intermédiaires entre le capital et le travail, il fallait que cette société durât. Or, il était dès cette époque, évident qu'un comité central ouvrier aurait des tendances nettement révolutionnaires. Pendant un certain temps, de 1884 à 1894, les socialistes parlementaires, servis par le manque d'éducation politique du prolétariat, réussirent, en effet, à garder la direction du syndicalisme, à faire avorter un essai de fédération centrale : la « Fédération des syndicats et groupes corporatifs de France », à paralyser l'action de la « Fédération des Bourses du Travail de France » et à prévenir l'unité ouvrière.

Mais déjà, en 1894, dix ans après la promulgation de la loi de 1884, le syndicalisme est trop puissant pour écouter plus longtemps ces chefs temporisateurs qui attendent uniquement d'une action législative l'amélioration du sort des travailleurs. Les syndicats ouvriers, qui comptaient à l'origine 68 groupements avec 139.692 adhérents, sont au nombre de 2.178 avec 403.440 membres. Les Unions de syndicats, 10 en 1884 sont 72 en 1894.

L'unité ouvrière

A une pareille armée, dont une bonne moitié, la seule organisée d'ailleurs, est révolutionnaire, il faut une offensive hardie, des chefs résolus. Ce que le Parlement ne veut o , ne peut accorder, il faut le prendre par la grève, par la force, dont Karl Marx a dit qu'elle est l'accoucheuse des sociétés. Et, proclamant pour la première fois qu'il est nécessaire de centraliser le mouvement syndicaliste, et surtout de le soustraire à la tutelle des socialistes parlementaires, le « congrès ouvrier

de Nantes » fonde, en 1894, le « Congrès national ouvrier », qui, l'année suivante, prend, au Congrès de Limoges le nom de « Confédération générale du Travail ». La rupture est dès lors définitive entre les socialistes et les syndicalistes confédérés. A la suite du « Congrès du parti ouvrier français », qui avait essayé (comme d'habitude) d'embrigader, pour la lutte électorale, leurs organisations, les confédérés décidaient définitivement d'exclure la politique de leurs syndicats ; le Congrès de Toulouse modifiait les statuts de la Confédération générale du Travail et introduisait dans l'article premier la phrase suivante : « Les organisations adhérentes à la Confédération générale du Travail devront rester étrangères à toute ingérence politique. » Bien que légèrement altérée dans la forme, cette partie de l'article premier des statuts de la Confédération est toujours restée la même dans son esprit.

Voici donc les socialistes parlementaires écartés de la direction du mouvement syndicaliste. Ils conservent cependant parmi plusieurs syndicats confédérés ceux du Livre, de la Maréchalerie, des Mécaniciens, des Tabacs et même des Chemins de fer, et, dans beaucoup de syndicats indépendants, une certaine influence. Mais elle est désormais trop faible pour qu'ils puissent, comme ils l'avaient un instant espéré, se servir du syndicalisme comme d'un levier. Bien au contraire, ils sont désormais au service et à la solde de la Confédération qui, les payant en menues faveurs électorales, se sert d'eux afin d'empêcher les pouvoirs publics de contrarier sa merveilleuse et redoutable croissance.

Cependant il restait aux confédérés beaucoup à faire. La Confédération générale du Travail, organe central des fédérations nationales ou régionales de métiers, fonctionnait concurremment avec d'autres organisations ouvrières dont les principales étaient la Fédération des Bourses du Travail et le Comité de la grève générale fondé en 1894. Chacune de ces organisations étant indépendante, il en résultait un flottement fâcheux pour le bon fonctionnement de la machine syndicaliste. Si l'on voulait rapidement arriver à coordonner tous les efforts, l'unité ouvrière s'imposait. Un homme de premier ordre, Pelloutier, s'employait, depuis plusieurs années, à faire triompher cette idée. Après plusieurs essais infructueux, Congrès de Tours 1896, Congrès de Toulouse 1897, Congrès de Rennes 1898, Congrès de Paris 1900, Congrès de Lyon 1901, les Congrès d'Alger et de Montpellier, convoqués en 1902, le premier par la Fédération des Bourses du Travail, le second par la Confédération générale, arrivaient à une entente. Sous l'influence de Griffuelhes et de Niel, continuateurs de Pelloutier (mort en 1901), l'unité ouvrière se faisait. Le Comité de la grève générale devenait une Commission de la Confédération, et la Fédération des Bourses du Travail était, tout en conservant une certaine autonomie, absorbée par la Confédération générale du Travail, qui, désormais organe central du syndicalisme, allait, avec une inlassable énergie, le conduire vers la révolution sociale.

En 1902

Car, en même temps qu'il échappait à l'action des politiciens, le syndicalisme confédéré sortait de la légalité et entrait en révolte ouverte contre l'Etat. Ce n'est plus, en effet, d'actes législatifs qu'il attend la réalisation de ses espérances, c'est d'une action violente. Du jour où il se sépare des socialistes parlementaires, il commence un mouvement nettement révolutionnaire, puisqu'il tend à changer la forme, non seulement du gouvernement, mais de la société. Son but est, en effet, *de mener à bien l'œuvre d'expropriatian capitaliste et de réorganisation sociale ;* son moyen, c'est la grève générale : *pour l'avenir, la grève générale s'indique comme le seul et unique moyen qu'ait à sa disposition la classe ouvrière pour sortir du salariat et renverser l'ordre capitaliste et gouvernemental.*

Pourtant bien que depuis 1894, depuis 1898 surtout, les syndicats affiliés au Conseil national ouvrier, et plus tard à la Confédération générale, soient sortis des limites précises que leur fixait l'article 3 de la loi de 1884 et aient abandonné en grande partie « l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles », pour se donner entièrement à la préparation de l'expropriation capitaliste par la grève générale, aucun gouvernement n'a agi. Bien qu'en 1902, la Confédération générale comprenne à elle seule 1.600 syndicats, avec plus de 200.000 adhérents et 83 Bourses du Travail, sur les 3.679 syndicats ouvriers, avec 614.173 membres et les 94 Bourses du Travail qui existent alors en France (1), bien qu'elle soit déjà une force révolutionnaire dangereuse, les pouvoirs publics restent indifférents, dans la crainte d'indisposer contre eux de nombreux électeurs. Au contraire l'Etat laisse les municipalités et les départements subventionner largement les Bourses du Travail, où se prépare la destruction de la société actuelle. En 1902, les frais d'installation des Bourses du Travail, comportés par les budgets municipaux, s'élèvent à la somme totale de plus de 3 millions de francs, les subventions annuelles des municipalités et des départements à plus de 300.000 francs, sans compter la subvention accordée par la Ville de Paris, c'est-à-dire plus de 150.000 francs. La Bourse du Travail de Marseille touche par an 20.000 francs. celle de Toulouse 11.000, celle de Bordeaux 12.500, celle de Saint-Etienne 32.000 francs. Plus encore, le ministère du Commerce verse annuellement à « l'Office de statistique » installé à la Bourse du Travail de Paris, la somme de 10.000 francs. Mais, le directeur de l'Office de statistique, l'homme qui encaisse et dépense ces 10.000 francs est le citoyen Lévy,

---

1 Les syndicats, unions ou bourses du travail non adhérents à la Confédération générale n'ont, bien qu'étant en majorité, aucune influence sur le mouvement ouvrier, parce qu'ils n'ont aucune cohésion, aucune direction. C'est vers 1901 seulement que se formèrent les syndicats jaunes, dont l'action commence, aujourd'hui seulement, à se faire légèrement sentir.

trésorier de cette Confédération générale du Travail, qui, d'après ses statuts, « *groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat* ». (Statuts de la Confédération générale, article premier. »

L'ETAT SUBVENTIONNE DONC DIRECTEMENT LA RÉVOLUTION SOCIALE.

Si ces fonds étaient, comme ils devraient l'être, employés à placer des sans-travail, à instruire ou à distraire des ouvriers on ne pourrait qu'approuver leur emploi. L'amélioration progressive et continue du sort des travailleurs est, en effet, un des premiers et des plus hauts devoirs de la société actuelle.

Mais ces fonds servent aux Bourses du Travail pour organiser des meetings de protestation contre l'armée, contre les incidents de Monjuich, contre le tsarisme, contre le voyage du roi d'Espagne. Un syndiqué peut, le 24 mai 1905, s'écrier à la Bourse du Travail de Paris, devant plusieurs centaines de camarades : « Je n'ai pas le droit de conseiller autre chose que de siffler le roi d'Espagne, mais j'espère qu'un *accident du travail* viendra troubler cette belle fête. » Chaque année, de très nombreuses Bourses du Travail tiennent, à l'occasion du départ de la classe, des réunions où l'on prêche aux conscrits la désertion et la rébellion. Partout les locaux bâtis par les municipalités sont utilisés pour la propagande révolutionnaire; partout l'argent versé par les municipalités et les départements est employé à soutenir et à généraliser des grèves, à payer des cotisations à la Confédération générale, à éditer des brochures et des circulaires révolutionnaires, à lancer, enfin, par tous les moyens et par toutes les voies, les masses populaires à l'assaut de la société.

Voilà huit ans que cela dure, huit ans qu'une poignée de politiciens et de gouvernants ont, dans un but méprisable d'intérêt personnel et de propagande électorale, rendu inutile et stérile le beau mouvement de solidarité humaine qui penchait l'élite de la nation sur les classes déshéritées; huit ans que, pour conserver ou gagner des votes et par conséquent des bénéfices ou des prébendes, cette faction a laissé le syndicalisme confédéré souffler la haine et la révolution sur le prolétariat au lieu de s'employer à lui faire obtenir légalement de ses frères supérieurs — oui, supérieurs par l'instruction et la culture — une série de réformes logiquement échelonnées et d'ailleurs reconnues déjà par tous, nécessaires ; huit ans encore que ces politiciens mènent ou laissent mener contre les patrons une lutte acharnée, mais n'ont rien fait de décisif, ni même de sérieux contre l'alcoolisme ou la tuberculose; huit ans, enfin, que maîtres incontestés de la République ils vendent impudemment la France pour trente votes et, laissant s'organiser un immense complot contre la société, livrent ce peuple qui paie 4 milliards d'impôts, ce pays le plus riche du monde, cette France qui compte au moins 15 millions de propriétaires fonciers ou mobiliers, à des communistes qu'ils

subventionnent, ô comble de folie ! ou laissent subventionner avec les deniers publics.



En 1902, au moment où l'agitation anticléricale commence à occuper presque exclusivement l'attention des partis bourgeois, le peuple gravit déjà rapidement les pentes qui mènent au sommet du pouvoir. La Confédération générale, chef du mouvement, commande, nous venons de le voir, à plus de 200.000 ouvriers, dispose de 83 Bourses du Travail.

En 1906, la Confédération a enrégimenté environ 600.000 ouvriers, dont 300.000 payant des cotisations, 115 Bourses du Travail touchant plus de 500.000 francs de subventions des municipalités ou des départements, et 70 Fédérations d'industries ou de métiers, pour la « lutte finale » dans laquelle elle croit pouvoir terrasser la société actuelle.

Cette armée, aussi considérable et presque aussi bien organisée que notre armée permanente, est menée au combat par des hommes intelligents et résolus comme Griffuelhes, Niel, Pouget, Delesalle. Ces hommes auxquels, tout en les combattant, on doit le respect, car ils luttent honnêtement pour faire triompher leurs idées, donnent, en vérité, une singulière leçon de caractère et de persévérance aux politiciens qui ont, depuis quelques années, assumé la tâche, je n'écrirai pas de gouverner, mais d'exploiter notre pat e.



La Confédération générale du Travail

(Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. — Loi du 31 mars 1884 sur les syndicats professionnels. Art. 3.)

Sa doctrine

« L'être humain doit pouvoir l'être à sa guise et ne devoir, en cette fonction relever que de ses besoins dont la satisfaction se subordonne forcément aux possibilités. La consommation est la mesure du développement social; plus élevée elle est pour chacun, et plus élevé est le niveau du bien-être. Mais l'argent étant accaparé par la classe dirigeante, c'est elle qui consomme suivant son bon plaisir, tandis que le peuple qui produit souffre la misère et la faim. Or, le capital, richesse créée par le travailleur, accaparée à la source par des exploiteurs, est le produit du vol.Donc, deux classes dans la société: voleurs, infime minorité; volés, immense majorité.Pour remédier à leur infériorité numérique, les voleurs se sont réclamés des principes d'autorité et de propriété qui se sont concrétés en institutions oppressives dont la façade seule a changé au cours des âges. Une seule chose pourrait, en effet, rétablir l'équilibre social, la suppression des principes de propriété et d'autorité ; mais les exploiteurs qui ont su profiter de l'ignorance du peuple pour créer l'armée se défendent par la force.

« Cependant l'instinct de révolte « qui n'est autre chose que l'instinct du progrès rendu explosif par la compression entravant son développement », transforme le travailleur ; il acquiert le sentiment de sa faiblesse, voit qu'elle est due à son isolement, et le groupement corporatif, le syndicat se forme, favorisé d'ailleurs par l'industrie qui a réuni les ouvriers dans l'atelier, les usines, les manufactures. Le syndicat unit les volés en face des voleurs. En raison même de son origine, il a, logiquement, pour but l'expropriation capitaliste. Il y arrivera par la grève générale que suivra la prise de possession des usines, ateliers, manufactures par les travailleurs et l'instauration du communisme intégral. Pour réussir, il faut désorganiser l'armée qui seule, empêche la révolution sociale. »

Toute cette argumentation est tirée, presque mot pour mot, de deux brochures de E. Pouget, secrétaire adjoint de la Confédération générale du Travail : le *Syndicat* et les *Bases du syndicalisme.*

Telle est la doctrine du syndicalisme confédéré ; tel est l'évangile de haine que, depuis 1895, la Confédération générale du Travail prêche aux ouvriers, bien que la loi de 1884 sur les syndicats limite ceux-ci à l'étude et à la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.

Son œuvre

Il est impossible d'étudier ici en détail une œuvre qui s'étend sur plus de dix années. Je me contenterai de l'examiner au moment où, en pleine prospérité, en pleine force, la Confédération rend compte de ses travaux à ses adhérents, dont les délégués sont réunis en congrès à Bourges, du 12 au 20 septembre 1904. Cette méthode aura d'abord l'avantage de laisser la Confédération exposer elle-même les résultats qu'elle a obtenus et les projets qu'elle nourrit, d'éliminer ensuite de cette étude tout élément de partialité ou d'inexactitude. Il est d'ailleurs impossible de se reporter à des documents plus récents, les Congrès de la Confédération n'ayant lieu que tous les deux ans. Le premier se tiendra à Amiens en septembre 1906.

La Confédération générale du Travail groupe à cette époque, 53 Fédérations nationales corporatives ou syndicales, 110 Bourses du Travail, le tout formant un effectif de plus de 1.800 syndicats et de près de 500.000 membres.

Son organisation, remaniée en 1902 par le Congrès de Montpellier, est la suivante :

Deux sections autonomes : 1° section des Fédérations d'industries ou de métiers, formée par les représentants de ces groupements : secrétaire, Griffuelhes ; 2° section de la Fédération des Bourses du Travail, formée par les représentants de ces groupements : secrétaire : Yvetot.

Un comité confédéral, formé par la réunion des délégués des deux sections. Le secrétaire de la première section est secrétaire général de la Confédération.

Trois commissions permanentes de 12 membres : 1° commission du journal la *Voix du Peuple ;* 2° commission des grèves et de la grève générale ; 3° commission de contrôle.

J'ai sous les yeux les rapports présentés au Congrès de Bourges par chacune de ces sections ou commissions, exception faite pour la commission de contrôle, qui n'a encore jamais fonctionné. Je vais les analyser succinctement. Nous pourrons ainsi suivre facilement le travail intérieur de la puissante machine.

Rapport du comité confédéral

Ce rapport est sans grand intérêt. Le comité ne se réunit, en effet, que tous les trois mois et ne prononce que sur des points

d'ordre général. Notons, cependant, un rapport sur la grève générale et l'antimilitarisme adressé à la troisième conférence des confédérations ouvrières de chaque pays, tenue à Dublin ; une affiche *Guerre à la guerre*, protestant contre une intervention possible de la France entre « la barbarie de la Russie et du Japon, qui personnifient les intérêts capitalistes et l'exploitation humaine ».

Rapport du comité de la section des fédérations

Ce rapport, qui s'est surtout occupé d'accroître parmi les syndiqués l'influence de la Confédération, ne présente pas non plus grand intérêt. J'y remarque cependant que, sollicité par les grévistes de Hollande, le comité a envoyé à Bordeaux, Dunkerque, Le Havre, Marseille, des délégués chargés d'inviter les dockers de ces ports à boycotter les navires hollandais.

Que nous voilà loin de l'article 3 de la loi de 1884 !

Rapport du comité de la section des Bourses du Travail

Voici maintenant le rapport du comité de la section des Bourses du Travail. Nous observons ici le cœur même de la Confédération générale, la source principale de sa vie et de sa force. Etablies dans 110 villes les plus importantes de France, largement subventionnées par les départements et les municipalités, dont elles reçoivent à cette époque plus de 400.000 francs par an, jouissant d'une influence politique souvent considérable, les Bourses du Travail adhérentes obéissent avec discipline aux ordres venus de leur comité central et l'entretiennent par leurs cotisations.

Voyons quelle est l'œuvre de ce comité :

Il s'occupe d'abord de questions administratives, invite les Bourses du Travail à faire une pression auprès des syndicats non confédérés pour les amener à la Confédération et les abonner à la *Voix du Peuple ;* il a des « permanents » toujours prêts à partir où on les appelle, « pourvu que l'objet de l'appel soit absolument de nature syndicaliste » ; il fait faire par ces délégués « des tournées de huit, dix et quinze jours, des séjours dans les grèves, des déplacements pour les réunions successives où sont sans cesse invités les permanents ». Il s'en félicite d'ailleurs et le rapport contient cette phrase : « Nul ne trouvera que ce fût là du temps perdu par les fonctionnaires de la section des Bourses ».

Le comité envoie à toutes les Bourses du Travail des circulaires les invitant à aider les grévistes de Marseille, d'Ourscamp, les chapeliers de Paris, les mineurs, organise une campagne contre la peine de mort, fait appel à la solidarité des Bourses en faveur de l'ouvrier Spano, condamné à mort pour avoir assassiné un contremaître.

Chaque fois qu'il est sollicité par les Bourses et croit utile une intervention gouvernementale, le comité désigne, pour se rendre à la Chambre ou dans les ministères, des délégués dont l'attitude « *n'est pas celle de solliciteurs, mais de protestataires* venant rappeler à qui de droit les responsabilités encourues à laisser faire des fonctionnaires tout dévoués au patronat, mettant à son service la justice et l'armée ». Des démarches furent

faites en ce sens au Ministère de l'intérieur, au moment des bagarres de Nice, de Hennebont, etc.

Le comité aborde ensuite la question de l'antimilitarisme, rappelle que depuis 1900 ses efforts pour amener les soldats dans les Bourses du Travail sont incessants ; qu'avant le Congrès d'Alger, en 1902, il a envoyé, à chaque Bourse du Travail de France, 500 circulaires pour être remises, selon l'initiative des militants, aux camarades soldats, les invitant à attirer leurs amis de la caserne dans les Bourses du Travail. Il annonce ensuite qu'en conformité de la proposition émise par le Congrès d'Alger, en 1902, il a fait rédiger et publier le *Nouveau Manuel du Soldat*, tiré d'abord à 20.000 exemplaires, puis, en moins d'un an, à 100.000, et qui, actuellement, s'achemine lentement vers le deux centième mille. Ce factum, sur lequel nous reviendrons plus tard, insulte grossièrement le corps des officiers et prêche aux soldats la désertion et l'indiscipline. Le Congrès dira lui-même, ajoute le rapport du comité, si son comité, en publiant cette brochure au nom de la Fédération des Bourses, « *a fait œuvre incontestable d'éducation et de réelle propagande* ». Et plus loin : « La propagande antimilitariste ne fut pas non plus négligée et autrement que par la brochure. *Par le verbe de ses militants, la section des Bourses fit marcher de pair syndicalisme et antimilitarisme.* »

Le comité rend ensuite compte de l'agitation organisée par lui pour la suppression des bureaux de placement, agitation qui aboutit au pillage de très nombreux bureaux ; il rappelle la mémorable journée où cent meetings, tenus presque à la même heure dans cent Bourses du Travail de France, aboutirent à la suppression, par le Parlement, des bureaux de placement.

Rapport du journal la « Voix du Peuple »

Rien à signaler dans le rapport du journal la *Voix du Peuple*, en dehors des recettes et des dépenses, les premières s'élevant à 32.812 fr. 35, les secondes à 31.516 fr. 80. Soit en caisse : 1.295 fr. 55.

Le tirage du journal est de 5.790.

Rapport de la commission des grèves et de la grève générale

Passons au rapport de la commission des grèves et de la grève générale.

Constituée en 1903, elle perçoit 50 % sur les cotisations encaissées par ses sous-comités et 5 % sur les cotisations encaissées par chacune des deux sections de la Confédération ; elle a eu des débuts financiers difficiles, puisqu'elle n'avait pas alors de sous-comités.

Elle a pu cependant fonder 17 sous-comités : Alais, Albi, Amiens, Bayonne, Bourges, Brest, Creil, Elbeuf, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Paris, Rennes, Tours, Vierzon. Les résultats obtenus montrent, dit-elle, que « *si ces sous-comités se multiplient, la grève générale est d'une réalisation possible* ». Ce qui le prouve, « *c'est que, dans les centres où il existe un sous-comité, les grèves ont eu une tendance rapide à la généralisation et à l'action révolutionnaire* ».

La commission est intervenue par des circulaires dans les grèves suivantes : tissage en Portugal, métallurgistes d'Hennebont, ardoisiers de Trélazé, premier mouvement du textile en France, tisseurs d'Armentières. Elle a envoyé des délégués à sa

charge dans les grèves suivantes : tramways de Clermont-Ferrand (3 délégués), porcelainiers de Villedieu, métallurgistes d'Hennebont, tisseurs d'Angers, tisseurs d'Armentières (2 délégués), arrimeurs de Bordeaux, tisseurs de Darnetal, mouleurs de Liancourt, chaisiers de Sommedieu, et elle constate qu'elle n'a pu donner suite, à son très grand regret, qu'à un très petit nombre de demandes qui lui furent faites.

La commission a édité une brochure de propagande : *Grève générale réformiste et Grève générale révolutionnaire*, qui a été tirée à 20.000 exemplaires.

Hors la loi

Ainsi donc, il existe dans l'Etat une organisation dont le but hautement avoué est le renversement de la société et qui, n'attendant rien que d'une action violente, s'est mise elle-même hors la loi. Elle a près de 500.000 adhérents, un budget avoué de plus de 70.000 francs, sans compter les fonds qu'elle reçoit, assure-t-on de mains occultes. Elle a en France 110 centres d'action, 110 Bourses du Travail qui reçoivent, en 1904, plus de 400.000 francs d'argent public (en 1906, elles touchent exactement 520.000 francs), et qui aident la Confédération de toute leur influence et d'une partie de leur argent. En dehors de la défense légitime et nécessaire des intérêts strictement économiques de l'ouvrier, *en vue de laquelle seulement la loi lui a permis de se constituer* et que, d'ailleurs, elle néglige, elle s'occupe *de susciter des grèves, de fomenter la grève générale ; elle prêche la révolte et l'indiscipline aux soldats et aux marins ; elle inonde le pays de brochures révolutionnaires ; intimide les pouvoirs publics ; elle obtient du Parlement, par la violence, la suppression des bureaux de placement !*

Et c'est à une association de cette nature que le gouvernement versait directement, jusqu'en 1906, 10.000 francs, en apparence pour un travail de statistique, en réalité employés comme suit, du 1er juin 1903 au 1er juin 1904 : délégations, 3.195 fr. 60 ; appointements, 3.900 francs ; frais de bureau, imprimés, etc., 1.992 fr. 25 ; soit, au total 9.087 fr. 75. Or ces frais de délégations servent à envoyer en province des militants appartenant à la Confédération qui, sous couleur d'y traiter des questions de placements, portent partout la parole révolutionnaire ; ces appointements sont payés au camarade Lévy, un des chefs de la Confédération générale et l'un des révolutionnaires les plus convaincus qu'elle possède.

Esprit de vertige et d'erreur ! On désorganise l'armée et la marine, exposant ainsi la France aux pires aventures ; on délaisse, quand on ne les gêne pas, le commerce et l'industrie, permettant ainsi aux peuples rivaux de prendre sur nous une avance considérable ; on déchaîne la guerre religieuse ; on gaspille dans un désordre incroyable et un népotisme éhonté les deniers publics, et on laisse s'organiser en France un vaste complot révolutionnaire dont le but est de détruire de fond en comble la société.

L'Action directe

La Confédération générale se met hors la loi. — Comment elle organise une campagne. — Le Gouvernement laisse faire.

Dans l'Etat, tel qu'il est actuellement constitué, une classe d'individus ne peut faire aboutir une réforme sociale que par une loi. Puisque la Confédération générale du Travail s'est mise hors la loi et se refuse définitivement à suivre la filière législative pour mener à bien les revendications de la classe ouvrière, puisque, d'autre part, elle n'est pas encore asez forte pour renverser la société capitaliste, il lui faut trouver un moyen terme entre la légalité et la révolution proprement dite. L'expérience le lui indique.

Au mois d'octobre 1903, un an après l'unité ouvrière, les Fédérations de l'alimentation et des coiffeurs décidaient de se mettre en grève pour obtenir la suppression des bureaux de placement. Le 29 du même mois, les meetings organisés par ces fédérations revêtirent un grand caractère de violence. Des bagarres eurent lieu à la Bourse du Travail de Paris entre les manifestants et les agents. Des charges furent faites et il y eut des victimes. Plus de trente agents et de nombreux manifestants furent blessés. La Confédération générale du Travail, prenant aussitôt en mains la cause des Fédérations de l'alimentation et des coiffeurs, décida de « poursuivre la lutte commencée, de généraliser l'agitation et de la poursuivre tant que satisfaction n'aurait pas été obtenue ». Le comité confédéral nomma une commission spéciale à cet effet ; des appels furent lancés à tous les syndicats, des souscriptions ouvertes, des tournées en province et des réunions nombreuses organisées dans le but d'intéresser l'opinion publique à la cause ouvrière. Le 5 décembre, après moins de trois semaines de préparation, cent meetings furent tenus, presque à la même heure, dans cent villes de France. En même temps, des bureaux de placement étaient tous les jours saccagés, tant à Paris qu'en province, des placeurs insultés et frappés, et il y eut de nombreuses bagarres entre la police et les manifestants. Le gouvernement apeuré, céda. M. Combes, qui avait d'ailleurs désavoué M. Lépine pour s'être efforcé de rétablir l'ordre dans la rue, cédait aux menaces syndicalistes et faisait voter, par la Chambre et le Sénat, un projet de loi portant suppression des bureaux de placement. Le Parlement sanctionnait les procédés révolutionnaires, grâce auxquels les confédérés avaient, bien avant

le vote de la loi, obtenu, par la violence, la fermeture de la plupart des bureaux de placement de France.

La campagne avait coûté 1.427 fr. 70 à la section de la Fédération des Bourses du Travail, 1.427 fr. 10 à celles des Fédérations nationales, soit 2.854 fr. 80. Ces chiffres, extraits du rapport de la Confédération générale au Congrès de Bourges, montrent avec quelles sommes minimes la Confédération peut organiser ses campagnes. Agissant par des ouvriers dans les milieux ouvriers, pouvant compter en outre sur le concours absolu des Bourses du Travail qui, grâce aux subventions des départements et des municipalités, achètent par milliers les brochures confédérales, organisent des réunions et hébergent les délégués confédérés, elle obtient toujours un maximum de résultats avec un minimum de dépenses.

Cette manière de procéder, faite d'intimidations et de violences, à laquelle on donna le nom d'*action directe*, fit fortune. C'est elle que l'on emploie à Brest, Hennebont, Lorient, Cherbourg, Toulon, Rochefort, Armentières, Neuvilly, Cluses. Partout des troubles, des atteintes à la propriété privée et des attentats contre les personnes : partout le succès. En 1904, les syndicats des « Travailleurs de la terre du Midi », excités par la Confédération, font ce que M. Combes appela à la tribune de la Chambre une *grève modèle*. Ils arrachent les vignes, pillent les propriétés, coupent les routes, cernent les habitations et remportent une victoire sur le patronat.

En présence de ces résultats, certes éclatants, l'action directe recevait en 1904, du Congrès de Bourges, une consécration définitive et devenait la méthode officielle de la Confédération.

La journée de 8 heures. — Le 1er mai 1906

Malgré l'opposition des syndicats «*réformistes*», partisans d'une action légale, qui, tout en voulant agir, eux aussi, contre le patronat et le salariat, sont d'avis qu'il faut, au préalable, obtenir des Chambres les réformes ouvrières, les syndicats « *révolutionnaires* », comprenant environ les deux tiers des groupements adhérents à la Confédération générale, décidaient d'employer l'action directe pour conquérir la journée de huit heures sans diminution des salaires actuels. Après une discussion de près de deux jours, à laquelle prirent part Keufer, secrétaire de la Fédération réformiste du livre (126 syndicats), et Guérard, secrétaire du Syndicat national des chemins de fer (39 groupements réformistes, 7 révolutionnaires), le Congrès de Bourges donnait mandat au Comité confédéral d'organiser dans le prolétariat la campagne en faveur de la journée de huit heures et fixait au 1er mai 1906 l'époque à laquelle les syndiqués, refusant désormais de rester plus de huit heures dans les ateliers, obli-

geraient par la grève et même par la force les patrons à souscrire à leurs exigences.

Au cours de cette discussion, les orateurs révolutionnaires basèrent en partie leur argumentation sur les résultats obtenus par l'action directe dans la campagne contre les bureaux de placement. Ils firent, en outre, remarquer qu'en employant des procédés analogues à l'action directe, les dockers de Cette, les ouvriers des arsenaux avaient, en 1896, 1902 et 1903, obtenu la journée de huit et de neuf heures, et qu'il était donc inutile de demander au Parlement la solution d'une question que le prolétariat pouvait résoudre par la seule force de son nombre et de son organisation.

Dès la fin de 1904, la Confédération du Travail était à l'œuvre. Le Comité confédéral nommait une *Commission confédérale de propagande pour les huit heures*, qui prenait la direction du mouvement. Il fallait d'abord s'occuper de réunir des fonds. La section des Fédérations fit appel aux Fédérations, celle des Bourses du Travail aux Bourses du Travail, le Comité des grèves et de la grève générale à ses sous-comités. Des souscriptions furent ouvertes dont on peut estimer le produit à 20.000 francs environ (1). Cette somme, nous l'avons vu, est considérable pour la Confédération.

On commença par rédiger, imprimer et adresser à tous les groupements adhérents des brochures destinées à être répandues par milliers dans la classe ouvrière. J'ai sous les yeux plusieurs de ces opuscules. En voici quelques extraits :

Ils (les travailleurs) pourraient, s'ils en avaient le temps, éduquer leurs enfants et, en faisant ressortir les iniquités actuelles, *semer la graine révolutionnaire qui, germant sur un terrain bien préparé, fournirait, d'ici quelques années, une génération qui serait prête* A S'APPROPRIER TOUT CE QUI LUI APPARTIENT, C'EST-A-DIRE TOUT... Mais ce ne sera (la journée de 8 heures) qu'un acompte — un apéritif si on veut — en attendant le morceau de résistance qui nous sera servi bientôt après, quand les travailleurs se décideront à abattre les parasites du capitalisme par la grève générale, qui sera la Révolution sociale devant instaurer le régime communiste où tous jouiront de ce qui est inscrit dans la devise de la Confédération générale du Travail : *Bien-être et Liberté.*

(La journée de 8 heures dans le Bâtiment, éditée par la Commission confédérale de propagande pour les 8 heures.)

Ces deux brochures, qui portent des deux côtés de leur couverture la mention : *Travailleur, lis, fais lire, distribue*, coûtent 25 centimes pour 3 exemplaires, 4 francs par cent et 34 francs par mille.

Citons encore :

Que les travailleurs ne se laissent pas griser par la vertu divine de la loi ou la puissance providentielle de l'Etat ou ils

(1) La Bourse du Travail d'Amiens, qui touche par an 3.000 francs de la municipalité et 3.000 francs du département, souscrit à elle seule 1.000 francs pour cette campagne.

attendront longtemps la journée de 8 heures. Cette réforme peut s'obtenir sans le concours de l'Etat. C'est une question à vider et qui peut se vider entre patrons et ouvriers ; que les ouvriers agissent comme si l'Etat n'existait pas, et si ensuite l'Etat veut leur apporter, par générosité sincère ou simulée, la force relative de sa sanction, qu'ils s'en servent...

... La journée de 8 heures n'est pas toute la question sociale. Lorsque nous l'aurons obtenue, cela ne nous satisfera pas complètement. Mais nous pouvons dire qu'elle constituera la réforme la plus importante au point de vue économique depuis l'origine des luttes ouvrières, et nous pouvons ajouter sûrement qu'elle porte dans ses flancs tous les prodromes de la grève générale et de la société future.

(*La journée de 8 heures*, par Louis Niel, secrétaire de la Bourse du Travail de Montpellier, 0 fr. 15 centimes la brochure, 10 fr. par cent.)

L'opuscule de Louis Niel est précédé d'une préface de F. de Pressensé, député du Rhône. M. de Pressensé écrit : « Le citoyen Louis Niel a marqué avec précision les conditions de la bataille pour les Trois-Huit. »

Est-il possible de se placer plus complètement en dehors de toute légalité et de violer plus ouvertement l'art. 3 de la loi de 1884 sur les syndicats, qui limite ceux-ci « à l'étude et à la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ? »

En même temps qu'il édite ces brochures révolutionnaires qu'achètent par milliers les Bourses du Travail avec l'argent qu'elles reçoivent des municipalités et des départements, c'est-à-dire des contribuables, et en majorité des patrons et des rentiers, « le Comité confédéral de propagande » fait coller, dans toute la France, des millions de petites étiquettes : rouges, roses, bleues, d'environ 10 centimètres carrés, sur lesquelles on peut lire :

Travailler 8 heures, c'est préparer son émancipation.
La journée de 8 heures, c'est plus de liberté.
L'exploité faisant plus de 8 heures de travail est un égoïste ; il favorise le chômage.

Voilà pour la propagande écrite.

La propagande orale est non moins bien faite. Le Comité fédéral organise, le 11 décembre 1905, une tournée de conférences de quinze jours. Il envoie les camarades :

Yvetot et Lemoux dans l'Ouest et la Bretagne.
Robert dans le Nord.
Klemczinsky dans l'Est.
Mme Jacoby et Merrheim dans le Centre.
Desplanques dans le Sud-Ouest.
Marie dans le Midi.
Nicolet dans le Cher.
Yvetot et Niel dans le Sud-Est.

...En passant, Yvetot fomente la déplorable grève des Salins-de-Giraud.

On devine ce que peuvent être ces conférences faites par

les militants, les plus dangereux de la Confédération, tous révolutionnaires, pour la plupart antimilitaristes. Il y est beaucoup plus question de la grève générale et de l'expropriation capitaliste que de la journée de huit heures, pour l'obtention de laquelle on conseille d'ailleurs l'emploi de moyens révolutionnaires.

Cette tournée de conférences est suivie par une autre. Tout cela sans préjudice des réunions locales organisées par les Bourses du Travail dans les locaux dont les frais d'installation ont été supportés par les budgets municipaux, et qui sont entretenus, éclairés, chauffés, grâce aux subventions municipales, sans préjudice des meetings tenus par les syndicats et les fédérations de métiers : la seule Union des syndicats de la Seine fait, à Paris, le 27 janvier et le 2 mars 1906, deux séries de sept et de huit conférences sans préjudice des manifestes enflammés, affichés partout par la Confédération, les Fédérations et syndicats adhérents. Hier encore, l'*Echo de Paris* publiait plusieurs passages des manifestes lancés par le « Comité d'action et d'entente des huit heures dans la métallurgie », par « le Syndicat ouvrier de l'industrie de la bijouterie-orfèvrerie », par « la Chambre syndicale de la maçonnerie » et par « les syndicats de l'Alimentation ».

A signaler dans ces manifestes les phrases suivantes :

Cette première étape (la journée de 8 heures) accomplie, les masses syndicales seront renforcées de tous les hésitants ; alors nous pourrons hardiment voguer, plus nombreux et plus unis, vers l'émancipation intégrale : l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Si vous avez la volonté, si vous le voulez, de solliciteur dans le travail, vous pouvez devenir le sollicité, et par votre cohésion, fortement groupés, imposer périodiquement des salaires en rapport avec la nécessité de l'existence jusqu'au jour où, assez puissamment organisé, le prolétariat prendra possession de tous les moyens de production.

Hier encore, un secrétaire de la Bourse du Travail de Paris déclarait à notre confrère la *Patrie :*

... Notre action a porté même sur les petits fonctionnaires qui, selon toute probabilité, se dresseront comme un seul homme, le 1er mai, pour faire cause commune avec nous.

Ce sera une tentative de grève générale et l'arrêt peut-être absolu de tous les services publics.

Mais c'est à Paris encore que le mouvement aura le plus d'ampleur. Toutes les corporations, en effet, ont répondu à notre appel et nous ont promis leur concours.

Le 1er mai peut venir ; la Confédération est prête. Ce jour-là, dans la France entière, les ouvriers, tout en exigeant le salaire habituel, ne resteront au travail que huit heures. Si les patrons ne cèdent pas immédiatement, des grèves auront lieu, l'action directe sera employée, et le sentiment de solidarité qui unit les travailleurs est tel, que les ouvriers des arsenaux, bien que jouissant déjà de la journée de huit

heures qui leur a été accordée par M. Pelletan, ont décidé qu'ils feraient la grève générale si les patrons repoussaient les demandes de leurs camarades, quels qu'ils soient.

Le Gouvernement abdique devant la Révolution

Le principe de la journée de huit heures est peut-être équitable ; la campagne de la Confédération du Travail a été admirablement organisée et les groupes ouvriers ont, en s'y associant, donné aux autres classes un bel exemple de solidarité. Nul esprit impartial ne discutera, je pense, ces affirmations, et si l'on peut regretter la violence des idées exprimées dans les citations que j'ai faites, il convient cependant de reconnaître que toute opinion est libre, pourvu qu'elle ne soit pas l'objet d'une propagande illégale. L'ouvrier a parfaitement raison, à son point de vue, de désirer des réformes et d'essayer de hâter leur mise en vigueur par tous les moyens à sa disposition.

Mais que penser du gouvernement ! Emanation de la nation tout entière, il a pour premier devoir de maintenir l'ordre de choses établi par la volonté nationale et de veiller à ce que les intérêts de toutes les classes soient également respectés et défendus ; si des litiges s'élèvent entre les différentes fractions de la société, il doit les résoudre par voie législative.

Eh bien ! il est en face d'un mouvement révolutionnaire nettement caractérisé ; il sait que, dans l'état actuel des relations économiques entre les divers pays, la journée de huit heures, pour équitable qu'elle puisse être en principe, ne saurait être accordée à l'ouvrier français sans que des conventions internationales nous assurent que les ouvriers étrangers l'obtiendront aussi ; il sait que le rapporteur du budget des affaires étrangères, M. Gervais, a, en 1905, préconisé une entente internationale pour la diminution de la journée de travail ; que M. Vaillant, député, dont on ne peut suspecter les sentiments socialistes, a, le 27 octobre 1905, déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi proposant l'adoption de la journée de huit heures par convention internationale ; il sait que, si les ouvriers obtiennent, par la force, la journée de huit heures, les patrons français, auxquels il en coûtera plus d'un milliard par an, seront mis dans un état désastreux d'infériorité vis-à-vis de leurs concurrents étrangers...

Il sait tout cela, mais il laisse la Confédération générale du Travail, formidable, — puisqu'en 1906, elle commande à environ 600.000 ouvriers, — hors la loi, puisqu'elle menace non seulement la sûreté de l'Etat, mais encore les bases mêmes de la société. créer dans tout le pays une terrible agitation ; il laisse, pendant dix-neuf mois, cette conspiration — car c'en est une — se former tranquillement et, sûrement,

se développer ; il laisse les municipalités et les départements verser, avec, en partie, les contributions payées par les patrons, des subventions aux Bourses du Travail, qui font à ces patrons une guerre sans merci ; de sorte que ceux-ci seront combattus avec leur propre argent. Il n'agit pas, il n'intervient pas, il ne prévient même pas la Confédération générale du Travail d'avoir à cesser sa campagne ou d'avoir à la continuer par les voies légales. Et cependant, il frappe sans pitié, sous prétexte de faire respecter une loi sectaire, des vieillards, des jeunes gens, des femmes, des prêtres et des officiers qui, outragés dans leur foi et dans leur conscience, ont protesté contre cette loi ou refusé de coopérer à son application. Il déplace, chose inouïe, les officiers de tout un régiment ou même de toute une région pour l'attitude de quelques-uns d'entre eux. Il semble, atteint véritablement de démence, réserver toutes ses rigueurs et toutes ses foudres pour les partis conservateurs ou modérés, tandis qu'il ouvre tous les trésors de son indulgence aux révolutionnaires, qui veulent anéantir, dans le feu et dans le sang, la société actuelle pour la remplacer par un communisme imbécile.

De sorte qu'ayant déjà la guerre religieuse, nous aurons peut-être la guerre civile le 1er mai.



Par le fer et par le feu

La grève générale. — Comment on la prépare. — Ce qu'elle sera.

... Une nuit d'encre au sein d'un rigoureux hiver ; une rue immense dans une obscurité absolue ; tous les becs de gaz, toutes les lampes électriques éteints ; des cris, des jurons, des hurlements ; le bruit de carreaux et de glaces que des mains invisibles brisent ; des coups de feu rayant l'ombre ; des fuites éperdues, des chevaux qui galopent...

Tout à coup, au fond de la Perspective Newsky, une lueur rouge apparaît, grandit, éclaire bientôt Saint-Pétersbourg, montrant les révoltés qui saccagent les boutiques et pillent les magasins ou se battent avec les cosaques et les soldats... L'incendie embrase maintenant le ciel... On dirait l'aube aux doigts de feu de la révolution...

... Ma pensée, un instant emportée au loin par un souvenir, revient de nouveau aux objets qui m'entourent. Sur la table de travail devant laquelle je suis assis est ouverte la brochure d'E. Girault, la *Grève générale révolutionnaire*. C'est elle qui a évoqué dans mon cerveau la tentative de grève générale à laquelle j'assistai à Saint-Pétersbourg, en janvier 1905.

Et, songeant encore à l'horreur de certaines heures vécues, là-bas, pendant ce sanglant hiver, je relis les phrases suivantes par lesquelles E. Girault termine son ouvrage :

> La grève générale appelle au bris des chaînes et des épées, au croulement des temples, non seulement la plèbe des chiourmes et des bagnes capitalistes, mais aussi les opprimés du monde intellectuel, les parias du burin, les artisans de la beauté des arts et des sciences. Elle jette de même son cri strident à l'esclave des champs, au travailleur des bois ; elle clame son appel de revanche à la femme opprimée, à l'enfant martyrisé, au vieillard insulté. A tous, elle lance sa formule libératrice :
>
> *Ouvrier, prends la machine ;*
> *Prends la terre, paysan.*



La grève générale est, je l'ai déjà montré, le moyen par lequel les syndicalistes confédérés comptent amener la révolution sociale, but de leurs efforts.

Une brochure, éditée, en 1903, par la « Commission des grèves et de la grève générale » de la « Confédération générale du Travail », et répandue par milliers d'exemplaires dans le prolétariat, nous expose avec clarté le point de vue confédéral.

Voici, en effet, la conclusion de cette brochure, intitulée : *Grève générale réformiste et grève générale révolutionnaire :*

Pour l'avenir, la grève générale s'indique comme le seul moyen qu'ait à sa disposition la classe ouvrière pour sortir du salariat et renverser l'ordre capitaliste et gouvernemental.

Quel autre moyen d'action est possible ? Aucun !... Il serait enfantin de songer à recommencer les sanglantes expériences romantiques — les prises d'armes, telle que celle de juin 1832, qui se liquida par le massacre de Transnonain.

L'émeute serait une folie, héroïque, certes ! mais vouée à l'insuccès fatal ; dans nos villes modernes les larges boulevards, les rues au cordeau, les égouts dans lesquels peut circuler la force armée rendent la répression on ne peut plus facile au gouvernement.

La guerre des rues, le fusil au poing, est donc d'un autre âge !

Peut-on espérer, par un coup imprévu, renverser le gouvernement ? A supposer qu'une conspiration ou qu'un acte individuel le jette bas, la Révolution sociale n'en sera pas faite pour cela...

Tous ces procédés pouvaient avoir du bon alors qu'il ne s'agissait que de culbuter un gouvernement. C'est d'autre chose qu'il s'agit : transformer la société !

Pour une si gigantesque entreprise, actuellement, nous n'apercevons nul moyen d'efficacité égal à la grève générale et — à bien voir — d'aussi simple réalisation.

Quoi de plus simple ! Refuser de travailler pour l'exploiteur... Tuer la vieille société par l'inertie ouvrière et, sur le fumier capitaliste, faire éclore la société communiste où le bien-être et la liberté seront l'apanage humain.

M. Aristide Briand, ministre de l'instruction publique, qui, devant le congrès général du parti socialiste, revendiquait jadis avec chaleur ses « *devoirs de paternité* » vis-à-vis de la grève générale, est exactement du même avis.

Après avoir déclaré : « *Je le crois fermement, la grève générale, ce serait la révolution* », le citoyen-ministre ajoute que, *s'il se ferait un devoir de prendre une place dans les rangs des ouvriers qui iraient à la bataille armés de piques, de sabres, de pistolet et de fusils*, il considère la grève générale comme plus *séduisante* et plus efficace que les vieux modes révolutionnaires.

— Eh ! oui, citoyens, s'écrie-t-il, si la Commune a été vaincue, c'est surtout parce qu'elle a été isolée dans Paris. Avec la grève générale, un pareil inconvénient n'est pas à craindre. C'est presque simultanément, sur tous les points du territoire, que la bataille s'engagerait. La mobilisation des travailleurs serait aussi rapide que celle des soldats, et c'est partout à la fois que la bourgeoisie aurait à faire face au danger.

Et quel danger ! ! Le « Comité de la grève générale » va nous le décrire dans un de ses nombreux *Appels aux Travailleurs* répandus à milliers par ses soins et par ceux des Bourses du Travail :

L'arrêt du travail, qui placerait le pays dans l'immobilité de la mort, serait nécessairement de très courte durée. Ses conséquences terribles et incalculables amèneraient aussitôt le gouvernement à capituler. S'il s'y refusait, le prolétariat, révolté d'un bout à l'autre du pays, saurait l'y contraindre, car les forces dont disposent les dirigeants, éparpillées, émiettées sur tout le territoire, seraient sans consistance et ne pourraient pas opposer de résistance aux volontés des travailleurs enfin maîtres de la situation.

Mais, direz-vous, ce sont des mots ; comment les ouvriers, six millions à peine même remarquablement organisés, même devant un gouvernement d'une incroyable faiblesse, pourraient-ils arrêter la vie sociale de plus de 30 millions d'individus dans ses innombrables manifestations ?

E. Girault nous l'apprend dans le chapitre II de la brochure que je citais plus haut :

Pour que la grève générale ne réussisse pas, il faudrait, écrit-il, *que « les mineurs ne missent pas le feu aux mines » ; que « les travailleurs de la voie ferrée ou, à leur défaut, d'autres grévistes énergiques ne fassent point sauter, au moyen de quelques cartouches de dynamite, les rails, les tunnels, les ponts, les viaducs » ; que « les mécaniciens ou les chauffeurs ne jettent pas du savon dans l'eau qui sert à alimenter les machines » ; que « les grévistes ne prennent pas les vivres là où ils sont accumulés, concentrés », qu'ils ne pillent pas les grands magasins, les dépôts, les manutentions, etc. » ; qu'* « **au premier signal les émeutiers n'empêchent pas les officiers de se rendre auprès de la troupe en les arrêtant et les désarmant au saut du lit** » ; **que « toutes les poudrières ne sautent pas, que les arsenaux ne soient pas dévalisés et que les prolétaires ne s'emparent pas des canons, des fusils, des baïonnettes et des cartouches ».**

Lisez et méditez

Lisez et méditez ces lignes, ô vous tous qui tenez, si peu que ce soit, au maintien de l'ordre de choses actuellement établi. E. Girault, tout en se gardant, par crainte de poursuites judiciaires, d'exciter directement les ouvriers à l'émeute, condense en peu de mots tout le plan de campagne de la future grève générale. En quelques jours, en quelques heures, la société moderne sera anéantie par le fer et par le feu sans que l'armée, privée de ses chefs, et d'ailleurs démoralisée par l'antimilitarisme, puisse rien pour elle, sans que le gouvernement qu'elle a chargé de la défendre, et auquel elle verse, chaque année, dans ce but, près de 4 milliards de francs, puisse la sauver. Réfléchissez, rentiers, industriels, commerçants, boutiquiers, employés, qu'il suffit de quelques

centaines d'hommes résolus pour arrêter dans les usines et dans les ateliers la force motrice qui est l'âme de la vie moderne ; que sans force motrice vous n'aurez plus de lumière électrique, plus de gaz, plus de chemins de fer, plus de tramways, plus de télégraphe, plus de postes, et bientôt plus de pain. Songez que depuis l'arrivée du « bloc » au pouvoir c'est-à-dire depuis huit ans, la propagande abominable que je vous révèle a été, pour ainsi dire l'œuvre de chaque minute dans les milieux ouvriers, sans que le gouvernement ait osé intervenir, car il voulait se concilier cinq ou six millions d'électeurs. Considérez qu'il existe en France un vrai ministère de la grève générale, la Confédération générale du Travail ; de vraies préfectures de la grève générale, les Bourses du Travail (135 en 1906), et dites-vous bien que, depuis huit ans, la Confédération générale, les syndicats et les Bourses du Travail confédérées, dont la constitution avait pour but « l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux, agricoles de l'ouvrier » (art. 3 de la loi du 21 mars 1884), ont pu librement organiser la grève générale. Elle a fait l'objet de discussions passionnées à tous les congrès corporatifs ; elle a été, au cours de milliers de réunions publiques, préconisée comme le seul moyen d'émancipation dont dispose la classe ouvrière. D'innombrables brochures, répandues à profusion dans le prolétariat par les Bourses du Travail et les militants — 200.000 au bas mot — de la Confédération, ont expliqué aux travailleurs ce qu'elle était, quel but elle visait et comment il fallait la faire.

Vous doutez ? Lisez les comptes rendus des Congrès corporatifs de Rennes 1898, Paris 1900, Lyon 1901, Alger et Montpellier 1902, Bourges, 1904. Vous doutez encore ? Lisez les journaux : la *Voix du Peuple*, le *Libertaire*, l'*Action directe*, l'*Avant-Garde*, les *Temps Nouveaux*, la *Grève générale*. Vous doutez toujours ? Lisez la *Grève générale et la Révolution*, par le citoyen Aristide Briand, publié par les soins et avec une préface du Comité de la grève générale, en vente chez le citoyen H. Girard, 13, rue Michel-Lecomte, Paris, 10 cent. ; le *Syndicat* par Emile Pouget, secrétaire adjoint de la Confédération générale du Travail, en vente à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris, 10 centimes ; *Syndicalisme et Révolution*, par M. Pierrot, en vente au bureau des *Temps Nouveaux*, 4, rue Broca, Paris, 10 centimes ; le *Parlementarisme et la Grève générale*, par le docteur Friederberg, en vente au même endroit, 10 cent.; *Grève générale réformiste et Grève générale révolutionnaire*, en vente à la Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris, 10 cent.; le *Parti du Travail*, par Emile Pouget, en vente au siège de la Confédération générale du Travail, 10 cent.; les *Deux Méthodes du Syndicalisme*, par Paul Delesalle, en vente chez l'auteur, 4, rue Broca, Paris, 10 cent.; lisez : *Aux Travailleurs*, *la Grève*, l'*Action syndicale et les Anarchistes*. les *Syndicats et la Révolution*, *Anarchie et Communisme*, *Anarchie*, *Aux Anarchistes qui s'ignorent*, *etc.* Lisez tous ces opus-

cules vendus dix ou quinze centimes, tirés à cinq, dix, quinze vingt, quarante mille exemplaires, et distribués par les militants aux ouvriers. Lisez et méditez !

Mais vous vous dites peut-être : Cela durera toujours autant que nous ! Eh bien ! non !

Déjà, écrit M. Pierrot dans Syndicalisme et Révolution, *la propagande révolutionnaire, en éduquant les individus, rend les conflits de plus en plus nombreux et de plus en plus violents. On ne lutte plus seulement pour le salaire, mais on attaque en même temps l'autorité patronale elle-même pour des questions de dignité et de solidarité. Les revendications prolétariennes deviennent de plus en plus audacieuses contre la légalité. Dans un milieu ainsi préparé, une crise morale, comme l'indignation devant une répression féroce (Italie, septembre 1904), peut entraîner un arrêt unanime du travail. S'il existe en même temps une crise économique générale, la manifestation spontanée peut, avec l'élan d'une minorité hardie, se changer en conflagration révolutionnaire, éclatant partout à la fois, non pas sur un mot d'ordre, mais par suite de la poussée et de la communauté des sentiments et de la contagion de l'exemple.*

Vous croyez peut-être que je fais trop grand état des élucubrations d'un révolutionnaire prompt à prendre ses désirs pour des réalités ?

Voici qui est plus explicite : une circulaire envoyée, l'année dernière, au moment où l'on craignait une guerre avec l'Allemagne, par le sous-comité de la grève générale de Bourges à tous ses adhérents, et portée, par la *Voix du Peuple* du 31 décembre 1905, à la connaissance de tous les syndicats :

A la déclaration de guerre, répondrez-vous par la grève générale révolutionnaire, c'est-à-dire la révolution ?

Nous attendons que l'affirmative soit unanime et nous voyons qu'il nous faut préciser un point en posant une autre question.

Lorsque nous aurons anéanti la tyrannie des repus, des exploiteurs ; lorsque nous aurons vaincu nos dirigeants, nous désirerons voir le bonheur s'épanouir dans la vie sociale. Cela tiendra à la conception nouvelle, et, pour que celle-ci n'y soit pas hostile ou n'y fasse pas obstacle, il faudra n'accepter aucune autorité, aucune dictature. Une seule organisation pourra réaliser ce rêve que tout homme humain enfante, et cette organisation, c'est le communisme libertaire.

Quelle opinion avez-vous sur cette organisation au lendemain de la Révolution victorieuse ?

Telle est la question à laquelle nous prions aussi les syndicats de répondre.

Pour le sous-comité de la grève générale de Bourges,

TOURNEAU.

Toutes les réponses devront être adressées, au plus tôt, au sous-comité de la grève générale, Bourse du Travail de Bourges, qui verra à les publier dans son Bulletin.

Oh ! le 31 décembre 1905, c'est peut-être loin déjà pour vous qui viviez dans la quiétude de l'heure présente.

Eh bien ! HIER, *29 mars 1906*, le « Syndicat national des postes, télégraphes et téléphones », *constitué contrairement à la loi*, lançait à ses adhérents un appel pour leur demander de se prononcer sur plusieurs questions, dont je détache celle-ci :

Quelle serait votre attitude en cas de décision d'un Congrès fédéral pour la grève générale *pour l'aboutissement des revendications du prolétariat en général ?*

AUJOURD'HUI et à Paris seulement, les syndicats suivants : « *bijoutiers et orfèvres* », « *instruments de précision* », « *mécaniciens* », « *ouvriers de la voiture* », « *tourneurs-décolleteurs* », « *automobile et spécialités de la mécanique de la voiture* », « *serruriers* », « *bâtiment* » et la « *Fédération de la lithographie* » sont prêts à suivre la Confédération générale du Travail dans sa campagne pour la journée de huit heures, qui doit le 1er MAI PROCHAIN, être arrachée au patronat par l'action directe. Or, le programme de la Confédération générale comporte la GRÈVE GÉNÉRALE au cas où les patrons ne consentiraient pas aux demandes des ouvriers.



Voilà où nous conduit un gouvernement qui, hier encore, exclusivement préoccupé des questions électorales, décidait d'épargner, jusqu'après les élections, les antimilitaristes de l'Yonne.



Leur Société

Ce n'est certes pas dans un esprit de raillerie que je vais publier quelques-unes des opinions extraordinaires des Syndicats ou des Bourses du Travail sur la société communiste. Je respecte trop les travailleurs attachés à la glèbe ou à l'usine pour vouloir les enchaîner au facile triomphe de gaieté que me vaudrait un exposé moqueur de leurs théories.

Je demande, au contraire, à tous ceux qui liront les lignes que je vais reproduire, de ne point oublier qu'elles ont été pensées par des hommes qui peinent et souffrent dans les rangs inférieurs de l'armée du travail ; qu'elles résument pour eux un rêve admirable dans lequel ils goûtent et savourent par avance les joies ineffables d'un paradis terrestre ; qu'elles ont été enfin rédigées dans un grand élan de sincérité et de solidarité humaine.

Mais je signale aussi à l'indignation et au mépris des gens de cœur les politiciens qui ont, contre les dispositions formelles de la loi de 1884 sur les syndicats, permis à des fauteurs de révolution de préparer depuis dix ans la grève générale, et d'envoyer à tous les Syndicats et à toutes les Bourses du Travail confédérés, le questionnaire insensé que je vais reproduire. Pour des raisons électorales, c'est-à-dire, en dernière analyse, pour des intérêts d'ambition ou d'argent, ils n'ont pas empêché quelques agitateurs de détourner le peuple de ses intérêts immédiats, du soin de son éducation, qui seule lui permettra, concurremment avec les progrès du machinisme, d'élever sa conscience comme son intelligence et d'atteindre à un sort meilleur ; ils ont laissé ses agitateurs faire naître dans l'âme du pauvre des espoirs irréalisables et l'empoisonner de je ne sais quel abominable messianisme.

Ils ont trahi le peuple comme, nous l'avons vu, ils ont trahi la bourgeoisie. Mais ils règnent dans l'impudence de leurs appétits satisfaits !



J'ai montré, hier, que la grève générale était prochaine. Je vais faire voir aujourd'hui sur quelles bases les confédérés veulent, après avoir détruit la société capitaliste, édifier leur société communiste.

En 1902, avant même le Congrès de Montpellier, qui consacre l'unité ouvrière, le comité confédéral juge déjà l'éducation de ses adhérents suffisante pour leur demander non plus leur avis sur la grève générale, dès longtemps

acceptée et reconnue par tous les confédérés d'utilité ouvrière, mais sur les suites de la grève générale.

Se conformant d'ailleurs au vote du Congrès de Lyon (1901), le comité avait envoyé à toutes les Bourses du Travail et à toutes les Fédérations, pour leur demander comment devrait s'organiser le prolétariat, au lendemain de la grève générale victorieuse, le questionnaire suivant :

1° Comment agirait votre Syndicat pour se transformer de groupement de lutte en groupement de production ?
2° Comment opèreriez-vous pour prendre possession de l'outillage vous afférent ?
3° Comment concevez-vous le fonctionnement des usines et ateliers réorganisés ?
4° Si votre Syndicat est un groupement de voiries, de transports de produits, de transports de voyageurs, de répartition de produits, comment concevez-vous son fonctionnement ?
5° Quelles seraient, une fois la réorganisation accomplie, vos relations avec votre Fédération de métiers ou d'industries ?
6° Sur quelles bases s'opèrerait la distribution des produits et comment les groupes productifs se procureraient-ils la matière première ?
7° Quel rôle joueraient les Bourses du Travail dans la société transformée, et quelle serait leur besogne au point de vue de la statistique et de la répartition des produits ?

Pour le Comité Confédéral,
Le secrétaire : VICTOR GRIFFUELHES.

Adresser toutes les réponses à la Confédération générale du Travail, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris. (160.000 francs de subvention de la Ville de Paris.)

Les réponses affluèrent. Avant d'en citer différents passages, il est utile de reproduire quelques extraits du discours dans lequel le citoyen Bourchet présenta ces réponses au Congrès de Montpellier :

Le grand drame, dit-il, vient de se dérouler... Violemment, les travailleurs organisés, minorité audacieuse entraînant à sa suite la masse moutonnante, viennent de libérer le travail.
Les exploiteurs morts, en fuite ou devenus conciliants, ont vu la formidable poussée populaire briser la société capitaliste que les « crosses en l'air » ont refusé de protéger.
A la suite d'un chômage épouvantable, entraîné par une grève d'une corporation de premier ordre, ou profitant de troubles politiques quelconques, le prolétariat a réussi, disons-nous, à se débarrasser de ses maîtres.

Et il explique comment on va réorganiser la société.

« De chacun suivant ses forces à chacun suivant ses besoins. » Telle est la formule philosophale qui va transmuer la géhenne actuelle en un paradis communiste.
« Le travail libre, la consommation libre, la théorie de la valeur s'effondrant, voilà le superbe spectacle auquel nous devons convier l'humanité ! »

Voici, d'ailleurs, quels sont, d'après lui, les cinq prin-

cipes qui présideront à la réorganisation de la société communiste :

1° Travail libre sans contrainte, sans salaire d'aucune nature ;
2° Consommation libre suivant les goûts et les besoins ;
3° Suppression absolue de la théorie de la valeur ;
4° L'échange établi suivant les besoins ;
5° La Bourse du Travail, centre de l'activité et de la vie humaine.

Et le citoyen Bourchet termine ainsi son rapport :

« *Ni monarchie, ni aristocratie, ni même démocratie en tant que ce dernier terme implique un gouvernement quelconque, agissant au nom du peuple, et se disant peuple...*
« *Point d'autorité, point de gouvernement, la Révolution est là.* »



Ne croyez pas que ces théories, religieusement écoutées et vigoureusement applaudies par un Congrès, dont les 165 membres représentent 1.500 syndicats, avec près de 300.000 adhérents et 83 Bourses du Travail, sur les 94 existant alors en France, soient celles d'un individu isolé, ni même celles d'une minorité.

Presque toutes les organisations confédérées ont répondu au questionnaire du Comité de la grève générale, accepté l'hypothèse d'une grève générale victorieuse et exprimé leurs idées sur la réorganisation de la société après la victoire du prolétariat.

Voici quelques-unes de leurs réponses :

Nous avons pensé, écrit le délégué Noyon, secrétaire du *Syndicat des Ouvriers de l'Orfèvrerie de Paris* (300 membres) répondre aux desiderata de tous en répondant au questionnaire de la Confédération générale du Travail..., la question étant très importante au point de vue de l'organisation du prolétariat en général et principalement de la corporation au lendemain de la révolution.

Avant de répondre à chaque question, nous nous placerons au point de vue général...

Fabriquant des objets de luxe que seule la classe exploiteuse peut se procurer à l'heure actuelle, nous pourrons donc nous en dispenser tout d'abord; c'est pourquoi, dès le début de la société nouvelle, nous apporterons notre part soit en travaillant la terre, soit en fabriquant des machines agricoles ou industrielles.

Mais plus tard, lorsque la société sera établie et fonctionnera selon la logique naturelle, nous ne voyons pas pourquoi les déshérités d'aujourd'hui ne pourraient pas profiter du luxe comme les fainéants de l'heure actuelle ; et nous dirons au mineur et au paysan : « Voilà assez longtemps que tu manges dans une écuelle en bois ; prends cette vaisselle d'argent en échange de la pomme de terre et du charbon que tu nous donnes... »

En réponse à la question : « Comment opèreriez-vous pour

prendre possession de l'outillage vous afférent ? », le *Syndicat des ouvriers de l'orfèvrerie de Paris* répond :

Puisque nous supposons la grève générale triomphante, l'outillage nous appartient. C'est pendant la période révolutionnaire que nous nous en emparerons.

Les *Egaux*, syndicat des ouvriers maçons, aides et similaires de la Seine (80 membres), « considérant que, dans une société où tous les êtres naissent de la même manière, il est inadmissible qu'il y en ait une partie qui vive au détriment de l'autre », répondent ce qui suit :

Notre corporation étant de celles qui doivent assurer un abri à tous les membres de la société aussi confortable que possible, nous ne disons pas que, d'un coup de baguette magique, chacun aura un palais à sa disposition, mais nous pourrons, dans un bref délai, transformer les immeubles actuels, ceux qui sont trop vastes pour leurs occupants et qui se répètent plusieurs fois pour les mêmes individus qui possèdent hôtels en ville, châteaux ou maisons de campagne, pavillons au bord de la mer. Ces locaux, transformés au nom de la société, serviront à un plus grand nombre de ses membres.

Pas besoin d'avoir dans chaque logement, salle de billard, de jeux, de salon et de fumoir (pour ces sortes de divertissements, le tout peut se faire en commun), pendant que les producteurs logent dans des taudis infects. Voilà pour le plus pressé.

Après avoir déclaré « que la classe ouvrière étant par la logique des choses créatrice des outils, *n'a qu'à s'emparer de tout ce qui sera nécessaire* », les *Egaux* répondent à la question : « Sur quelle base s'opèrerait la distribution des produits ? », les lignes suivantes :

La distribution des produits se fera, d'une part par les soins du Conseil local, selon les demandes des groupes chargés d'en faire la distribution (système coopérateur) ; d'autre part, selon les données de la statistique énumérant la production de chaque localité et la consommation soit en moins, soit en plus.

Les *Egaux* terminent en demandant au Congrès de Montpellier « de faire paraître une brochure à 10 centimes, *sous forme de catéchisme*, relatant les réponses les plus en harmonie avec la société future », et ils ajoutent :

Si les organisations comprennent bien leur rôle, nous pourrons, dans un laps de temps très rapproché, tenter le mouvement de grève générale qui doit être la délivrance du prolétariat.

La *Bourse du Travail de Nîmes* écrit :

La propriété n'est plus individuelle : la terre, les mines, les usines, les moyens de transport sont devenus propriétés sociales (et non propriétés exclusives et inaliénables) des travailleurs qui les mettent en valeur...

La terre, les industries, les moyens de transport n'appartiendraient pas davantage aux agriculteurs, aux métallurgistes, aux chemineaux, que n'appartiendrait aux ouvriers la verrerie com-

muniste d'Albi. C'est-à-dire que chacun travaillerait pour tous, tous travaillant pour chacun.

L'instauration de la société communiste, répondant à notre soif de bien-être, d'idéal pur, ne saurait être, répond le *Syndicat des Ouvriers Agriculteurs de Mèze*, tentée qu'avec l'appui des paysans, des humbles ouvriers de la terre.

Et il propose que toutes les terres arables et labourables de France soient administrées par la Fédération agricole, qui comprendrait deux commissions :

1° Commission de statistique et de répartition du travail ;

2° Commission d'études (chimie agricole, laboratoires œnologiques, etc.).

Travaillons donc, s'écrie-t-il en concluant, à briser ces trois ennemis du prolétariat : le capital, le militarisme et le cléricalisme, et la révolution, que nous appelons de tout notre cœur, sera désormais possible.

Les autres réponses au questionnaire sont analogues à celles que je viens d'analyser.



Voici quelles sont, sous l'influence des meneurs de la Confédération du Travail et grâce à l'inertie coupable des politiciens, les idées qui se répandent et se développent dans tous le pays et hantent les cerveaux des 600.000 ouvriers adhérents à la Confédération générale qui, à leur tour, les colportent et les implantent dans l'esprit des 7.800.000 travailleurs dont se compose le prolétariat français. Ces idées sont, me dira-t-on, irréalisables, et en admettant même que la société communiste puisse être créée, elle durerait à peine l'espace d'un matin. C'est entendu, et je ne pétends pas que nous courions le danger de voir le communisme s'installer prochainement en France.

Je veux seulement attirer l'attention publique sur le danger d'une propagande de nature à fausser complètement la raison de toute une partie de la nation, et à la précipiter dans une grève générale qui, tout en visant un but impossible à atteindre est, elle, parfaitement possible.

Nous n'aurons probablement pas le communisme ; mais, si l'agitation que j'étudie dans ces articles continuait, nous aurions certainement une révolution qui détruirait la société actuelle. Déjà, partout, la détestable propagande de la Confédération générale porte ses fruits. Des bords de la Méditerranée, de ceux de l'Océan et de la Manche, de la fertile Touraine, de la riche Beauce, des pays industriels du Nord ou vignobles du Midi, d'un bout à l'autre, enfin, de ce que les poètes appelèrent la « tant douce France », monte une clameur de haine et d'exécration.

Le peuple, en qui on a exagéré le sentiment de sa supério-

rité numérique et détruit les croyances religieuses, est prêt à se soulever, car il se croit assez fort, puisqu'il est le nombre et veut jouir vite puisque la vie est courte, et que la mort est l'anéantissement définitif. Il croit, comme jadis il croyait en Dieu, avec la foi robuste des simples, à l'avènement possible d'un monstrueux communisme où disparaîtraient fatalement : lettres, arts, sciences : tout ce qui a fait le progrès matériel ou moral et la beauté de la patrie. Il est prêt à l'établir par le fer et par le feu, prêt, simplicité qui n'est pas sans grandeur, à se faire tuer pour le Moloch égalitaire. L'échéance de massacre approche, les prodromes de la convulsion horrible qui va bouleverser la société se font sentir.

Mais qu'importe aux politiciens qui nous gouvernent : M. Briand est ministre et M. Clemenceau va faire les élections.



La course à l'abîme

L'Antimilitarisme. — Les débuts. — Le Nouveau Manuel du soldat. — Le « Sou du soldat ». — La « Caisse de solidarité ». — En deux ans. — « Mane, Thecel, Pharès ».

Aussitôt qu'il se fut organisé et eut fixé pour but à son activité l'expropriation capitaliste par la grève générale, le syndicalisme confédéré, comprenant que l'armée arrêterait toujours la révolution aux portes de la cité moderne, commença la campagne antimilitariste. Dès 1897, en effet, le Congrès tenu à Toulouse par la Confédération générale du Travail étudiait la question et décidait que les «syndicats devront entretenir une correspondance active et au besoin envoyer des subsides à ceux de leurs membres momentanément sous les drapeaux, et leur rappeler la conduite qu'ils doivent tenir en cas de grève générale ou partielle ». Le Congrès décida, en outre, qu'il y avait lieu de faire une active propagande parmi les syndiqués sous les drapeaux pour les empêcher, en cas de grève, d'obéir à leurs chefs. Les syndicats et les Bourses du Travail furent chargés d'exécuter ces instructions.

Ces premières tentatives furent timides et peu heureuses. Comme l'avait dit Aristide Briand au Congrès général du Parti socialiste, devant lequel il se faisait l'avocat de la grève générale, la « discipline était trop forte pour que de longtemps les cerveaux puissent s'en affranchir ».

Mais il était écrit que la bourgeoisie, entraînée par les politiciens qu'elle avait chargés de sa défense, n'épargnerait aucune faute pour assurer le triomphe de ses terribles adversaires. Elle allait, en se ruant dans l'affaire Dreyfus avec une passion aveugle, diviser l'armée, diminuer son esprit de discipline et permettre aux confédérés de l'entamer. Le procès Zola et le procès de Rennes firent plus en un an pour l'antimilitarisme que n'auraient pu faire vingt ans de propagande confédérale. L'attitude des intellectuels antimilitaristes qui, avec Jaurès et Clemenceau, se lancèrent dans la bataille est d'ailleurs significative.

En 1902, au moment où se réalisait l'unité ouvrière, l'armée et le peuple étaient préparés par l' « Affaire » pour l'antimilitarisme intensif.



La Confédération générale, se conformant aux votes des Congrès d'Alger et de Montpellier, se mit à l'œuvre.

La section de la Fédération des Bourses du Travail chargea Yvetot, son secrétaire, de rédiger une brochure de propagande. Ce fut le *Nouveau Manuel du Soldat.* Bien qu'on ait déjà « parlé » de cet opuscule, je crois utile d'y revenir.

Il groupe, d'une manière excessivement habile des phrases d'écrivains connus, écrites, la majeure partie, contre la guerre, quelques-unes contre la caserne, d'autres contre l'armée.

Ces citations sont suivies ou précédées de morceaux tels que ceux-ci :

Toutes les infamies, toutes les cruautés, toutes les affaires véreuses, tous les programmes menteurs ont eu ce mot pour devise : « Patrie ! »

Tant que cette religion imbécile de la patrie continuera à nous en imposer, c'est-à-dire tant que nous n'aurons pas vu clair dans le jeu de ses prêtres, nous serons encore des esclaves.

Un peu plus loin, la préoccupation qui a présidé à l'organisation de la campagne antimilitariste apparaît. M. Yvetot écrit, en effet :

L'autorité ne peut rester debout sans le militarisme, sans les moyens de se maintenir par la force contre quiconque s'oppose à elle.

Et encore :

C'est en sortant du régiment que des hommes sont capables de faire des traîtres à la classe ouvrière en devenant des policiers ou des jaunes.

En passant, cette injure gratuite :

Le meilleur officier, le militaire accompli, c'est celui qui se montre, en toutes circonstances, la plus parfaite brute (exemple : Anastay, Esterhazy, Voulet, Chanoine, etc...)

Suivent des conseils aux conscrits :

Désertez, leur dit-on, si vous croyez ne pouvoir supporter les vexations, les insultes et toutes les turpitudes qui vous attendent à la caserne. Désertez ! cela vaut encore mieux que de servir d'amusement aux bourreaux alcooliques, aux fous furieux qui prendraient soin de vous dans les bagnes militaires. Désertez ! Par vos Syndicats, par vos corporations, par vos Bourses du Travail, il sera fait tout le possible pour que vous ayez un appui moral et pécuniaire. De leur part, vous serez reçus fraternellement à l'étranger et vous apprendrez ainsi que la Patrie est partout où il y a des hommes qui luttent, pensent, souffrent, travaillent, espèrent et se révoltent contre les injustices sociales.

Pour finir :

L'on veut faire de vous des machines à tuer ? Révoltez-vous ! Et que tremblent enfin ceux qui osent vous armer contre vos frères, car votre ennemi c'est seulement celui qui vous exploite, vous opprime, vous commande et vous trompe.

Si l'on veut absolument que vous soyez des meurtriers avec les armes mises entre vos mains, ne soyez pas des fraticides !

L'insinuation est claire. Cependant, Yvetot, poursuivi devant les tribunaux, fut acquitté. Le *Manuel*, édité par la Fédération des Bourses du Travail, de ces Bourses qui reçoivent par an plus de 500.000 francs d'argent public, et sont tenues, par la loi, de s'occuper exclusivement des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles des ouvriers, eut, sans encombre, treize éditions, une de 20.000 exemplaires, 8 de 10.000 et 4 de 15.000. Il se vend encore à la Bourse du Travail de Paris, 3, rue du Château-d'Eau (*160.000 francs de subvention de la Ville de Paris).*

A partir du moment où la justice refusa de considérer comme un délit de tels appels à la désertion et à l'indiscipline, où M. Combes ne voulut pas rappeler le syndicalisme confédéré à la stricte observation de la loi de 1884, la propagande antimilitariste s'installe, pour ainsi dire, officiellement en France.



Dans beaucoup de Bourses du Travail de France, dont les locaux sont, rappelons-le, aménagés et entretenus par les municipalités, les conscrits furent réunis chaque année avant le départ de la classe et on leur enseigna la théorie suivant Yvetot. Bien mieux, dans les villes de garnison, les militaires furent attirés dans les Bourses du Travail, où ils trouvaient gratis des timbres, du papier à lettres, où ils avaient droit aux cours professionnels, aux réunions récréatives ou corporatives, aux conférences littéraires ou artistiques, à la bibliothèque... et aux bons conseils des militants.

Le général André s'émut, malgré ses idées avancées, de cet état de choses. Le 19 avril, il donnait, par une circulaire confidentielle, ordre aux chefs de corps d'interdire aux soldats l'accès des Bourses du Travail. La Confédération générale du Travail répondait par une affiche tirée à 50.000 exemplaires et envoyée à toutes les Bourses du Travail de France, avec prière de distribuer. Cette affiche engageait, réponse comminatoire au général André, les « camarades de la caserne » à se rendre aussi souvent que possible dans les Bourses du Travail, énumérait les attractions multiples qu'y trouverait le soldat et concluait ainsi :

Les camarades soldats qui craignent, en venant à nous, d'être signalés ou remarqués par leurs chefs sont peu confiants en nous et en eux.

Qu'ils sachent qu'il ne leur sera rien fait s'ils n'ont pas peur, et que nous saurions créer l'agitation nécessaire si on interdisait aux soldats l'accès de nos Bourses du Travail, Syndicats et réunions amicales, alors qu'on encourage l'accès des églises, presbytères et autres édifices religieux.

Et la Confédération avait raison, puisque depuis cette époque les soldats ont pu, sans crainte d'être punis, fréquenter, discrètement, il est vrai, les Bourses du Travail où on leur prêche l'indiscipline et la désertion, non seulement en temps de grève, mais encore en temps de guerre.

Car, et ceci est à relever, la Confédération générale du Travail ne cherche pas seulement à rendre le soldat complice de la grève ou de l'émeute, elle veut aussi qu'en temps de guerre il se révolte contre ses officiers, les fusille et passe, avec armes et bagages, dans les rangs des ouvriers pour coopérer à la révolution sociale. L'affiche « Guerre à la guerre », condamnée par le jury de la Seine, et d'innombrables discours ou publications ne laissent aucun doute à cet égard.

Elle se préoccupe aussi de donner aux soldats un appui non seulement « morale », mais pécuniaire. Au Congrès de Paris en 1900, les confédérés avaient fondé le « Sou du soldat », caisse occulte alimentée, dit-on, par des souscriptions syndicalistes, ayant pour but de venir en aide aux militaires sous les drapeaux. Le Congrès de la Fédération de la métallurgie, tenu en 1901, fit mieux. Par 75 voix contre 2 et 2 abstentions, on décida la création d'une caisse dite de solidarité ou des insoumis, dont l'unique objet est de favoriser la désertion.

J'extrais du rapport présenté au Congrès sur cette question, les passages suivants :

Entre ceux qui, tacitement ou par faiblesse, deviennent les bouchers de l'humanité et les insoumis, notre choix est fait...

Avec le Sou du soldat, il faut la Caisse de solidarité pour soutenir les insoumis, et alors on ne verra plus ce triste spectacle de jeunes énergies succomber dans la lutte parce qu'elles étaient absolument abandonnées par leurs camarades organisés...

L'armée est notre seul obstacle, parce qu'elle est la force bestiale ; travaillons à aider à sa désorganisation ; cela vaudra mieux que de se contenter de déclamations antimilitaristes qui n'apportent aucun changement au régime actuel.

La caisse de solidarité fonctionne toujours.

Depuis deux ans surtout, l'effort des antimilitaristes redouble. Ils poursuivent les conscrits et les soldats de sollicitations, ayant pour but, soit de les empêcher de rejoindre leur corps, soit de les faire déserter. Sans compter les nombreux numéros spéciaux des journaux antimilitaristes qui leur sont distribués par les soins des Bourses du Travail, les jeunes gens appelés sous les drapeaux reçoivent à domicile de petits opuscules contenant des phrases dans le genre de celle-ci :

La patrie, vieille courtisane cynique et lubrique, multiplie ses appels et réclame son contingent annuel de jeunes hommes.

Et encore :

A la caserne, tous les instincts bestiaux se développent. La brute réapparaît dans l'homme. Dans ce cloaque hideux fleurissent l'ivrognerie, le vol, le mouchardage, la lâcheté. Pourris moralement, les individus le sont aussi physiquement.

Ces pages sont signées par le fils d'un sénateur modéré.

Les antimilitaristes ne se contentent pas de donner aux conscrits ces abominables conseils. Leur propagande se fait à la caserne par les syndicalistes militants servant sous les drapeaux, propagande de toutes les heures, qui profite de toutes les lassitudes, de toutes les faiblesses des soldats, des déboires inséparables de la vie militaire, pour leur conseiller de déserter. N'a-t-on pas trouvé récemment, dans un certain nombre de casernes, des brochures antimilitaristes et des numéros du *Manuel du soldat* cachés dans des paquetages ?

Quand le soldat a déserté, les syndicalistes confédérés s'occupent encore de lui donner de l'argent, de le faire passer à l'étranger ou de le soustraire aux recherches de l'autorité. Je connais à Paris, rue des Maronites, certain grenier où est installé un lit pour les déserteurs de passage ; ces refuges sont nombreux non seulement à Paris, mais dans toute la France.

Je m'arrête, car il me faudrait un livre pour faire l'historique de l'antimilitarisme depuis 1902, pour étudier la formation de ligues comme la *Ligue internationale pour la défense du soldat*, la *Ligue antimilitariste internationale*, la *Semeuse ;* pour analyser les numéros de la *Voix du Peuple*, du *Conscrit*, de la *Feuille du Soldat*, de la *Liberté d'opinion*, etc., les brochures comme la *Vache à lait*, le *Patriotisme*, l'*Antimilitarisme et le Mal militaire*, etc. ; pour rappeler aussi les résultats de cette agitation : les incidents des arsenaux de Brest et de Toulon, où les soldats chantent l'*Internationale :* ceux de Longwy, Limoges Hennebont, où des soldats fraternisent avec les grévistes et font des collectes en leur faveur ; ceux de Châlons, où des conscrits chantent l'*Internationale* et conspuent des officiers ; ceux de Limoges, où des réservistes manifestent devant la maison du général Tournier ; ceux de Poitiers, où des artilleurs se révoltent ; ceux de Beauvais, où les permissions sont suspendues parce que les soldats chantent l'*Internationale* ; ceux d'Auxerre, où treize soldats désertèrent en moins d'un an.

Je m'arrête, car il est impossible de décrire la tempête de folie qui, depuis deux ans, balaye la raison du pays.



En présence de tels documents et de tels faits, l'esprit hésite et, presque, chancelle, quels que soient sa largeur ou son scepticisme. Il peut, en effet, admettre que dans bien des années, après bien des progrès réalisés, la guerre, certainement haïssable en elle-même, sera supprimée ; il peut concevoir une humanité qui, un jour lointain encore, trouvera peut-être dans sa conscience et dans son intelligence constamment élevées au cours de longs âges, un frein suffisant à ses instincts et à ses passions. Mais comment comprendre des meneurs qui, en pleine crise de nationalités, alors que de toutes parts des étrangers armés jusqu'aux dents entourent la France, veulent supprimer l'armée ? Comment compren-

dre surtout des gouvernants qui, absorbés par le souci exclusif des intérêts électoraux, n'ont su ni arrêter ni réprimer de telles menées ?

Vraiment, la stupeur vous prend, et l'on n'a même plus la force de s'élever contre ceux qui, dans l'ardeur de la curée, n'ont pas entendu monter cette formidable tempête ; qui ont, contre la loi, contre le bon sens, contre l'instinct même de conservation, oublié, dans les jouissances que leur procurait le pouvoir, les intérêts sociaux dont la majorité de la nation leur avait confié la défense et la garde.

D'ailleurs, fantoches qu'un coup de dent de la bête populaire crèvera, ils périront en même temps que nous, et, comme ils seront les gouvernants, leur châtiment dépassera sans doute notre infortune.

Car le fantôme ardent de la révolution sociale est déjà visible dans la pénombre de nos destinées immédiates, et les deux mains d'ouvriers, emblème officiel de la Confédération générale du Travail, ont écrit déjà le fatidique « Mane, thecel, pharès » sur les murs de la Babylone parlementaire.

Paris. — Impr. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, impr.

23e ANNÉE **Six Pages** Dans toute la France **5 centimes**

L'ÉCHO DE PARIS

HENRY SIMOND
DIRECTEUR-RÉDACTEUR en CHEF
PAUL SIMOND
DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

Rédaction, Administration :
6, PLACE DE L'OPÉRA (9e)

Informateurs spéciaux pour la Région

VALENTIN SIMOND
FONDATEUR

ABONNEMENTS

	1 mois	3 m.	1 an
Paris et Dép.	3 fr.	6 fr.	24 fr.
Union Post.	4 fr.	10 fr.	35 fr.

23e ANNÉE **Six Pages** Dans toute la France **5 cent**

L'ÉCHO DE PARIS

HENRY SIMOND
DIRECTEUR-RÉDACTEUR en CHEF
PAUL SIMOND
DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

Rédaction, Administration :
6, PLACE DE L'OPÉRA (9e)
Informateurs spéciaux pour la Région

VALENTIN SI
FONDATE
ABONNEM
1 mois
Paris et Dép. 3 fr.
Union Post. 4 fr.

L'ÉCHO DE PARIS s'impose à tous les honnêtes gens. Il défend, avec indépendance, les idées et les droits les plus respectables.

L'ÉCHO DE PARIS peut être mis dans toutes les mains. Il ne publie que des articles de collaborateurs choisis parmi les plus honorables des meilleurs écrivains, et donne quotidiennement deux feuilletons inédits signés des auteurs qui ont encore le secret d'écrire des romans intéressants et propres.

Dans un temps où les événements extérieurs ont une influence immédiate sur les affaires publiques et les intérêts particuliers, l'ÉCHO DE PARIS devait organiser un *service d'informations sans égal* dans la Presse Française.

Une entente spéciale lui a permis d'établir un service de rédaction à Londres, dans l'office même du journal le plus riche, le plus célèbre et le mieux informé du monde entier :

Le DAILY TELEGRAPH.

De ses bureaux de Londres, reliés par fil direct à ses bureaux parisiens, l'ECHO DE PARIS reçoit aussitôt qu'elles arrivent, toutes les nouvelles de l'univers adressées au *Daily Telegraph*, par les câbles innombrables du réseau maritime anglais.

L'ÉCHO DE PARIS reçoit aussi par fils spéciaux les informations de dernière heure de New-York, Berlin, Vienne, Milan, Rome, Madrid, Genève, Bruxelles. fort, par les soins de ses cor dants particuliers. Il n'y a ville importante, en Franc l'Étranger, où l'ÉCHO DE n'ait un rédacteur-corresp chargé d'envoyer chaque l'ÉCHO DE PARIS, en nouvelles diverses, les ren ments commerciaux et financ beaucoup de lecteurs désire raison, trouver dans leur jou

Au point de vue parisien e temental, rien n'est nég L'ÉCHO DE PARIS quotidiennement un tableau de la vie française politique daine, judiciaire, littéraire, n et maritime.

Enfin l'ÉCHO DE PAR imprimé avec soin sur papier comme les journaux à 15 ou times, dont le prix d'abon annuel est de 60 ou 80 franc

Cependant, pour être acc à toutes les bourses, l'Adm tion de L'ÉCHO DE PARI imposé le sacrifice de réd prix de son abonnement an *24 francs seulement*.

L'ÉCHO DE PARIS jus réputé pour sa tenue, sa pr tion, son tirage, et — il peut — son honorabilité, s'adress à la fois à la haute société fr et à toute la masse des brave de ce pays.